

humeur bien excusable ; quand vous serez plus calme et à l'abri des coups de langue et des incitations de M. Sauvageol, vous reconnaîtrez tout le premier que, si ses suppositions sont fondées, il était difficile de trouver dans le régiment un officier plus méritant, sous plus d'un rapport, que M. Robert.

— Ah ! vous croyez cela, docteur ! répondit Chalandray ; eh bien ! ce n'est pas mon avis à moi, et, si c'est lui qui est décoré, il ne sera pas dit que je resterai, moi, avec ma courte honte. Ah ! l'on m'a mis aujourd'hui dans le cas d'arroser avec du punch cette croix qui m'était promise. Eh bien ! mon cher docteur, j'entends l'arroser autrement, et vous pouvez préparer votre trousse.

II

LE RAPPORT

Le colonel, comte de Montmagny, qui commandait depuis peu le régiment de hussards appelé à faire partie de la colonne expéditionnaire dirigée contre les Kabyles du Jurjura, était homme d'environ quarante-huit ans, ayant conservé en grande partie, à cet âge où commence, dit-on, la seconde jeunesse, les apparences et les allures de la première.

Sans vouloir prolonger davantage un portrait que les événements qui vont suivre compléteront beaucoup mieux que tous nos développements, nous demandons au lecteur de vouloir bien pénétrer avec nous, le lendemain matin de la scène d'exposition qui précède, sous la tente de M. le colonel de Montmagny, pendant cet acte solennel, tout quotidien qu'il peut-être, de la vie des régiments, qu'on appelle le rapport.

Eh bien ! commandant, quoi de nouveau ce matin ? dit le colonel en attachant un regard moitié bienveillant, moitié ironique, sur un brave officier supérieur affligé de cet embonpoint incommode qu'enfante trop souvent l'exercice du cheval se joignant à l'envahissement de l'âge.

Le commandant l'entretint longuement du lieutenant Robert et de ses mérites.

— Je vois que le lieutenant Robert a en vous un avocat des plus chauds. Dès lors vous devez être en mesure de me faire connaître ses antécédents, la famille à laquelle il appartient, ses tenants et aboutissants.

— Mon colonel, je n'ai avec le lieutenant Robert que des relations de service. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il s'est engagé fort jeune et qu'il a honnêtement et bravement servi, ce qui l'a aidé, avec les circonstances de guerre, à faire un chemin assez rapide, puisque, à vingt-deux ans, si je ne me trompe, il est déjà lieutenant.

— Je comprends, c'est un officier de fortune ; mais sa famille ?

— Quant à sa famille, je ne la connais pas ; toutefois, je pense que vous pourriez avoir quelques renseignements à ce sujet en interrogeant le maréchal des logis Bouginier, sous les auspices duquel il s'est engagé.

— C'est bien. Vous pouvez vous retirer, commandant. Envoyez-moi le maréchal des logis Bouginier.

— Dès que le commandant eut tourné les talons, le comte de Montmagny se leva, et, secouant la cendre de son cigare :

— C'est un brave homme que ce commandant, s'écria-t-il sous forme d'aparté ; mais quelle culotte de peau ! Et voilà les officiers de hussards de l'an de grâce 1847 ! Pouah !

La-dessus, le colonel se mit à chantonner entre ses dents l'air du *Roi Dagobert*. Il n'avait pas encore terminé cet exercice chromatique, lorsque le maréchal des logis Bouginier fut introduit sous sa tente.

Celui-là était le type du sous-officier blanchi sous le harnais. Maigre, sec, basané et parcheminé, son visage disparaissait presque entièrement sous sa large et épaisse moutache, ne laissant apercevoir que deux gros yeux à fleur de tête, d'ordinaire assez ternes, mais en ce moment très-effarés.

Le maréchal des logis Bouginier se tenait à l'entrée de la tente, le revers de la main gauche obstinément collé contre son colback, fixe, muet et immobile comme une statue. En

vain le colonel lui faisait signe d'approcher : soit par crainte, soit par respect, peut-être sous l'influence de ces deux sentiments à la fois, il ne bougeait pas. A la fin le colonel parut s'impatienter.

— Avance ici à l'ordre ! s'écria-t-il d'une voix de Stentor et en affectant vis-à-vis de lui, comme il le faisait du reste vis-à-vis d'un certain nombre de soldats et même de sous-officiers de son régiment, ce tutoiment que certains gentilshommes, élevés dans les traditions de l'ancien régime, pratiquent encore aujourd'hui envers tous les individus placés sous leurs ordres ou appartenant aux classes inférieures de la société. Par la mordieu ! es-tu donc aveugle ou sourd ?

— Non, mon colonel, balbutia le maréchal des logis non moins effrayé qu'un pauvre vieux cheval introduit dans un antre où il se trouverait face à face avec un lion rugissant.

La-dessus Bouginier, par un mouvement presque automatique, avança de trois pas.

— A la bonne heure ! fit le colonel. Sais-tu ce que je veux de toi ?

— Non, mon colonel.

— Eh bien ! je vais te l'apprendre.

— Oui, mon colonel.

— Tu connais le lieutenant Robert ?

— Oui, mon colonel.

— Vous êtes tous les deux du même pays ?

— Oui, mon colonel.

— Quel pays ?

— Département de la Vienne.

— Pourquoi ne pas dire Poitevin ? Ce sont de braves gens que les Poitevins, et qui, au temps de la chouannerie, ont fait cause commune avec les Vendéens. Entends-tu ?

— Oui, mon colonel.

— L'un me parle département, l'autre règlement, c'est assommant, ma parole d'honneur ! Ah ça ! puisque tu es compatriote du lieutenant Robert, tu connais son père, sans doute ?

— Non, mon colonel.

— Et sa mère ?

— Non, mon colonel.

— Imbécile ! alors, il n'a donc ni père ni mère, ce lieutenant Robert ?

— Oh ! si fait, mon colonel ; mais je ne les ai jamais vus.

— C'est une raison, cela. Comment le connais-tu, lui ?

— Ah ! dame ! je vais vous dire, mon colonel, c'est ma femme qui est instruite de ces choses-là, car je suis marié au pays, sous votre respect. Pour ce qui est de moi, particulièrement et relativement, j'ai appris à M. Robert à monter à cheval et à manier son sabre, là, proprement ; puis, quand il s'est engagé au régiment je lui ai servi de témoin à la *mairerie*, et voilà.

— Eh quoi ! tu n'as pas même pensé à demander à ta femme le moindre renseignement sur son... protégé ?

— Faites excuse, mon colonel, mais ma femme m'a répondu que cela ne me regardait pas.

— Et toi tu t'es contenté de cette réponse ?

— Naturellement, mon colonel. Vous comprenez, quand on est marié et quand on a confiance dans sa femme.

— Je comprends que tu n'est qu'un niais. Va-t'en.

— Oui, mon colonel.

Le pauvre maréchal des logis ne fut nullement tenté de se faire répéter l'injonction, et ayant opéré, plus gauchement encore que prestement, demi-tour à gauche, il sortit de la tente sans se départir un seul instant de la roideur perpendiculaire déterminée par le règlement, mais pourtant plus vite à coup sûr qu'il n'était entré.

Le colonel appela un planton.

— Holà ! s'écria-t-il, qu'on aille me chercher sur le champ le lieutenant Robert !